

*Aux représentantes  
et représentants des médias*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**EMBARGO jusqu'au 27 juin 2025, 8h**

**Un dictionnaire juridique franco-suisse fait tomber la frontière, une première**

**Neuchâtel, le 27 juin 2025. Des équipes de part et d'autre de la frontière franco-suisse publient un dictionnaire juridique conjoint. Une innovation rendue possible grâce à une collaboration entre les universités de Neuchâtel et de Besançon. A l'occasion d'un colloque intitulé « Les mots des autres. Le droit de part et d'autre de la frontière entre la Suisse et la France », le livre sera verni le 27 juin à l'UniNE, en présence des auteur-e-s et de personnalités politiques.**

« L'idée de ce livre nous est apparue en octobre 2023, alors que nous avions organisé une rencontre transfrontalière, qui réunissait des professeur-e-s et des doctorant-e-s afin d'échanger sur nos thèmes communs de recherche. On a alors constaté que l'on était toutes et tous juristes et que pourtant, on avait parfois du mal à se comprendre », se souvient dans un sourire Valérie Défago, doyenne de la Faculté de droit de l'UniNE et copilote de ce projet éditorial innovant.

**En versions papier et digitale**

Le « Dictionnaire juridique éclectique franco-suisse » ainsi créé compte une centaine de termes juridiques, documentés et décryptés par des juristes suisses et français-e-s, issu-e-s de l'Université de Neuchâtel et de celle de Besançon, l'Université Marie et Louis Pasteur. Au total, une soixantaine de juristes ont participé à sa rédaction.

« Aide à mourir », « licenciement abusif », « permis de construire » ou encore « sanctions pénales » sont quelques-unes des entrées de ce dictionnaire, élaboré grâce à une collaboration peu commune. « Je suis fière de ce projet, car le livre a été conçu maison de A à Z, un vrai travail d'équipe », ajoute encore la professeure de droit administratif.

Valérie Défago et son homologue française, Béatrice Lapérou-Scheneider, entendent assurer une continuité à ce projet, en proposant une version digitale en libre accès, avec des mises à jour régulières. Le financement de l'ouvrage a été assuré par la Communauté du Savoir et l'association de coopération franco-suisse arcjurassien.org. Le livre, qui s'adresse à tous les publics, est publié cette année en marge du cinquantième anniversaire du jumelage des villes de Neuchâtel et Besançon.

**Où, quand et comment ?**

Le vernissage du livre aura lieu le vendredi 27 juin, de 14h à 17h15, à l'Aula des Jeunes-Rives, Espace Tilo-Frey 1, 2000 Neuchâtel. Des discussions et des échanges sont prévus. A l'issue du vernissage, un apéritif sera offert par la Ville de Neuchâtel.

**Pour en savoir plus**

Le programme détaillé de l'événement : <https://droitne.ch/files/colloques/programme/2025-06-27-vernissage-prog-web.pdf>

**Contacts :**

*Valérie Défago, doyenne de la Faculté de droit,  
Université de Neuchâtel  
Tél. +41 32 718 15 48, [valerie.defago@unine.ch](mailto:valerie.defago@unine.ch)*

*Béatrice Lapérou-Scheneider, professeure,  
Université Marie et Louis Pasteur, Besançon  
[beatrice.laperou@univ-fcomte.fr](mailto:beatrice.laperou@univ-fcomte.fr)*